

Couture d'Argenson

Entité paysagère
de la marche boisée



Couture d'Argenson est un village à la croisée des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Charente-Maritime, sur les rives du Guidier. Le bourg s'est implanté historiquement au cœur de l'antique forêt Sylve d'Argenson, dont il ne reste plus que des fragments. Eloigné des agglomérations et des zones d'activités, il reste un bourg relais, offrant tous les services et commerces du quotidien à ses habitants.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Village à la frontière du département, sur les rives du Guidier, au cœur de la forêt

FORME URBAINE

Bourg linéaire devenu carrefour autour de sa place centrale

ÉTENDUE DU BOURG HISTORIQUE

8,35 ha

POPULATION

379 habitants (2017)

POURQUOI UNE FICHE «BOURG STRUCTURANT» ?

11 bourgs structurants ont été identifiés dans le Schéma de Cohérence Territoriale de Mellois en Poitou car ils forment un maillage de services, de commerces, d'emplois indispensables à la vie des habitants de ce vaste territoire rural. Les 11 bourgs structurants sont Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Lezay, Melle, La Mothe-Saint-Héray, Mougou (commune d'Aigondigné), Périgné, Sauzé-Vaussais.

Réalisation : juin 2021

- Bourg historique 
- Projet d'aménagement 
- Patrimoine paysager à préserver 
- Circulation et coupure urbaine 
- Patrimoine bâti spécifique 





[1] Entrée Est sur le Guildier



[3] Le château de la Foye en limite du bourg



[9] La place centrale



[9] Un commerce fermé aux abords de la place centrale

UNE SILHOUETTE INTÉGRÉE DANS LE PAYSAGE À ENTREtenir

Couture d'Argenson s'est peu développé depuis le XIX^e siècle. Très peu de nouvelles constructions sont venues s'implanter en périphérie du village, qui a ainsi conservé sa silhouette historique et des lisières qualitatives.

L'entrée Est, traversant la zone humide des deux bras du Guidier **1**, est particulièrement soignée. Elle bénéficie de la présence du ruisseau, qui souvent à sec, devrait accueillir prochainement des jardins partagés **2** côté Sud. Depuis Longré, à l'Est, une arche d'arbres accompagne la chaussée longeant le château de la Foye **3**, remarquable demeure XIX^e. L'entrée Nord **4** est légèrement dévalorisée par la présence de bâtiments agricoles. La création d'un rond-point **5**, nécessaire à la sécurisation de la voie, sera l'occasion d'en réaménager les abords : végétalisation adaptée et suppression de la haie de thuyas longeant le stade. L'arrivée depuis l'Ouest mérite également une attention particulière, notamment en raison du projet de lotissement envisagé sur la route de la Fontaine **6**. Ce dernier risque de se positionner en rupture avec le reste du bourg et de créer une amorce d'étalement, néfaste à la préservation de la silhouette du village.

UN VILLAGE « OASIS » AU SERVICE DE SES HABITANTS

Comme à son origine, Couture d'Argenson reste un bourg relais, offrant tous les services et commerces du quotidien à ses habitants : école, boulangerie, épicerie, infirmière, pharmacie, agence postale, garage et ramassage scolaire pour le collège de Chef-Boutonne et le lycée de Melle. Les personnes âgées disposent d'un pôle de services **7**, très bien situé au cœur du village, comprenant une MARPA, une maison d'accueil pour personnes adultes handicapées et une maison médicale.

La commune a su tirer parti de son patrimoine en réhabilitant le bâti ancien au service des habitants : mairie-école **8**, poste, ferme devenue maison d'accueil pour personnes handicapées...

Les Couturois sont impliqués dans la vie du bourg et animent le jumelage avec la commune écossaise de Drumlithie, le foyer rural, les associations sportives, l'association des anciens combattants... Malgré cela, la diminution du nombre de commerces se fait sentir depuis quelques années. La mise en valeur du bourg par l'aménagement des traversées et de la place centrale **9** devrait participer à ce renouveau. D'autres espaces et édifices méritent une mise en valeur, comme la place des Marronniers **10**, près du cimetière, qui dispose déjà d'un espace enherbé, à l'ombre de beaux sujets.

UN BOURG-CARREFOUR À VALORISER

Couture est un bourg situé aux confins de 3 départements (Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime), en témoigne la borne du même nom, située dans les Bois de Corvant, au Sud de la commune. De part cette situation stratégique, le village s'est d'abord développé de manière linéaire d'Est en Ouest, le long de l'axe Ruffec / Saint-Jean d'Angély **11**, puis également du Nord au Sud. De cette évolution, découlent diverses problématiques actuelles :

- D'une part, une traversée du bourg à sécuriser : La commune envisage la création d'un rond-point sur l'entrée Nord **5**. Cet aménagement, ainsi que les aménagements futurs liés à cette problématique de traversée du village gagneront à être traités de manière paysagère, en intégrant du fleurissement de pieds de murs et des espaces de circulation douce.
- D'autre part, une place centrale **9** (avec son église classée **12**) à aménager, selon un double objectif : la mise en valeur de la place, qui est aujourd'hui très minérale et dont la fonction est principalement dédiée au stationnement ; la création d'un espace de convivialité pour les habitants, intégrant des espaces paysagers et des terrasses de commerces (notamment celle du restaurant qui vient de rouvrir). L'accueil des poids lourds (en relation avec la présence du restaurant) est un sujet à réfléchir à l'échelle du bourg, afin de ne pas dénaturer cet espace de centralité.

AJ-DELÀ DJ BOURG

▲ MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DES PAYSAGES DE LA COMMUNE

Couture d'Argenson s'inscrit dans un paysage agricole marqué par des horizons boisés. Plus proche du village, le bocage reste relativement préservé. Les haies ont peu disparu et contribuent, avec les espaces boisés, à l'attractivité locale, en accompagnant notamment des circuits de randonnées (GR 36, borne des 3 départements). L'enjeu aujourd'hui est de maintenir l'équilibre de ces paysages tout en permettant l'implantation de 4 éoliennes en 2022.



LE BOURG RACONTÉ PAR LES COJUROIS

Lors des entretiens en marchant réalisés pour l'élaboration des fiches-bourg, les élus ont répondu à quelques questions sur les paysages de leur bourg. Les textes suivants présentent une synthèse de leurs contributions.



▲ LA LISIÈRE DU DÉPARTEMENT, SITUATION SINGULIÈRE DE COUTURE D'ARGENSON

La position du bourg en limite du département est importante (borne des 3 départements) : **« On est tellement encaissés dans la Charente, qu'on se considère plus charentais, les Deux-Sèvres c'est pas pareil »**. Les autres points emblématiques sont variés : les sols (tourbière, terres de marais, chanvrière), le patrimoine bâti (église classée et son clocher octogonal, les pierres calcaires du Mellois), ou les paysages du bourg (la route venant de Longré avec ses arches au-dessus de la chaussée).

▲ LE POINT NOIR DE COUTURE D'ARGENSON

A l'entrée du bourg, « il y a quelques maisons abandonnées avec des murs qui s'écroulent ». Certains édifices ne sont pas entretenus par leur propriétaires et disqualifient l'aspect général du village. Par ailleurs, la place centrale est très minérale et la pente est assez raide. Elle mériterait d'être requalifiée pour y attirer de nouveaux commerces de proximité.

▲ POURQUOI COUTURE D'ARGENSON ET PAS AILLEURS ?

Couture d'Argenson offre tous les services et commerces nécessaires. C'est un village isolé où il fait bon vivre : **« il n'y a rien autour, on est plus démocrates que les autres »**. Surnommée la **« Sicile des Deux-Sèvres »**, la commune est enclavée dans la Communauté de Communes du Mellois Poitou, mais elle entretient d'étroites relations avec les départements limitrophes (Charente et Charente-Maritime), profitant également des services et commerces des villes voisines que sont Ruffec et Angoulême.

▲ QU'EST-CE QUI A LE PLUS CHANGÉ À COUTURE D'ARGENSON CES DERNIÈRES ANNÉES ?

«Le paysage a très peu changé depuis 20 ans, très peu de haies ont été arrachées ».

Bien que certains terrains et champs soient en friches aujourd'hui (faute de rentabilité et la coopérative ayant fermé), il n'y a pas eu de remembrement et le parcellaire est resté intacte. Toutefois, le centre-bourg était bien plus vivant et actif il y a 20 ans, le bar restaurant contribuant beaucoup à son dynamisme. Aujourd'hui ce bar est fermé mais devrait bientôt ouvrir ses portes de nouveau ! Malgré tout, le bourg reste attractif pour de nouveaux habitants, qui viennent ici pour investir dans de la « vieille pierre ».

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche-bourg s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Son ambition est de porter à connaissance les spécificités de l'agglomération bâtie principale, ses enjeux en matière d'aménagement et de paysage, afin d'accompagner leur traduction opérationnelle et réglementaire. Les enjeux et autres éléments portés à connaissance dans cette fiche-bourg découlent d'un entretien et d'une visite collective avec les élus et/ou techniciens de la commune. Ils ne pourraient pour cette raison être considérés comme exhaustifs, mais se veulent toutefois représentatifs de la situation actuelle de la commune.